



ROYAUME DU MAROC
CASABLANCA AMENAGEMENT SA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
(SÉANCE PUBLIQUE)

Le jeudi 27 Octobre 2016, Il sera procédé, au siège de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA sis à l'adresse ci-dessous, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs aux Appels d'Offres ouverts sur Offres de prix ayant pour objet la réalisation des prestations ci-dessous désignées.

N° Appel d'Offres	Désignation des prestations	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire	Frais de dossier	Heure d'ouverture des plis
111/2016/A3-L1	Lot N° 1 : Réalisation des travaux de terrassement et de génie civil dans le cadre du Projet d'aménagement paysager de l'Autoroute Urbaine A3 – Tranche 2 dans la ville de Casablanca	Vingt-cinq millions cent dix-huit mille Dirhams (25.118.000,00) TTC	Deux cent cinquante mille (250.000,00) Dirhams	Deux cent (200) Dirhams (*)	10h00
110/2016/A3-L2	Lot N° 2 : Réalisation des travaux de plantation et de réseau d'arrosage dans le cadre du Projet d'aménagement paysager de l'Autoroute Urbaine A3 – Tranche 2 dans la ville de Casablanca.	Vingt-sept millions neuf cent douze mille Dirhams (27.912.000,00) TTC	Deux cent soixante-dix-neuf mille (279.000,00) Dirhams	Deux cent (200) Dirhams (*)	11h00

(*) Le paiement des frais du dossier est effectué :

- au compte bancaire de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA ouvert à la Banque Populaire Centre d'Affaires Espace Porte d'Anfa à Casablanca sous le RIB n° 190780212119524101001451 (Code Swift : BCPOMAMC). Les frais de virement sont à la charge du candidat.
- ou par chèque bancaire établi au nom de la société « CASABLANCA AMENAGEMENT SA ».

Le dossier des Appels d'Offres peut être retiré au bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le dossier des Appels d'Offres peut être téléchargé **pour consultation** sur le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation et aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société CASABLANCA AMENAGEMENT ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Ce Règlement des marchés est téléchargeable sur le site web de la Société (www.casa-amenagement.ma).

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à :

Monsieur le Directeur Général de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA
Casablanca Marina, Tour Crystal 2, 10^{ème} étage, Casablanca

par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Société ou remis au Président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter le bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA : Tél 0522 39 23 00 / Fax 0522 39 01 00